



2 *Éditorial*
Agissons, ensemble et maintenant!
Pauline Nerfin
Lionel Spicher

Menace sur Landecy
Ruth Fivaz-Silbermann
Émilien Grivel

Excursion en Valais
Evelyn Riedener



3 **Assainir en prévision du chantier de la gare**
Valérie Clerc



3 **Saint-Antoine : nouveau site archéologique et aménagement de l'espace public**
Lorenzo Romano

4 **GIEC : fin de partie pour la destruction-construction**
Jean-Philippe Koch

Agenda

Vacances au cœur du Patrimoine

La Fondation Vacances au cœur du Patrimoine (VcP) a été créée en 2005 par Patrimoine suisse. Elle permet de concilier la restauration respectueuse de bâtiments de logement, appartenant au patrimoine de notre pays, et leur mise à disposition en locations touristiques. Après avoir vécu une semaine inoubliable, en août 2020, dans un magnifique « stoeckli » à Zimmerwald (BE), je ne peux que vivement encourager nos membres à tenter l'expérience! *Isabelle Brunier*

Entretien avec Christine Matthey, directrice.

Vous avez été nommée directrice de la fondation VcP il y a une année. Quel premier bilan pouvez-vous tirer ?

– Mon arrivée a coïncidé avec les premiers allègements sanitaires post-pandémie. C'était à la fois un soulagement énorme et une porte ouverte sur l'inconnu. Les maisons de Vacances au cœur du Patrimoine ont largement profité des vacances suisses sur le territoire en 2020 et 2021. Il y avait un risque de voir l'intérêt retomber avec la réouverture des frontières. Mais notre offre avait réellement conquis son public. Si léger recul il y a eu, nos chiffres sont restés meilleurs qu'en 2020. Nous pouvons donc continuer à croître et à sauvegarder de nouveaux édifices historiques, tout en atteignant et en sensibilisant le public de manière durable. C'est extrêmement réjouissant pour notre futur!

Quel est votre parcours, quelle motivation vous a amenée à la tête de cette fondation ?

– Licenciée en histoire, j'ai toujours eu un faible pour les questions d'identité culturelle et de patrimoine au sens large. Professionnellement, j'ai goûté tant au tourisme qu'à la création artistique et au patrimoine linguistique de notre pays. Mais c'est lors d'une visite de la Villa Patumbah à Zurich que mon intérêt pour l'architecture, nourri plus jeune par des cours d'histoire de l'art et de façon privée, s'est ravivé. Comme un déclic! Quelques mois plus tard, j'étais nommée au comité central de Patrimoine suisse. Le destin vous réserve parfois de belles surprises... J'ai alors eu tout loisir d'apprécier la valeur de la fondation. Elle incarne la beauté et la richesse du patrimoine architectural avec une évidence éclatante. C'est un honneur de pouvoir contribuer à la suite de son développement en tant que directrice.

Quelles sont vos aspirations pour VcP ?

– J'ai hérité d'une fondation jouissant d'une reconnaissance exceptionnelle. Il s'agit de faire fructifier cette visibilité et cette confiance pour non seulement sauvegarder des édifices de toutes époques mais aussi pour sensibiliser un nombre croissant d'hôtes à la valeur du patrimoine bâti – tout en gardant l'œil sur la qualité de notre offre et la bonne santé des édifices déjà entre nos mains. Il s'agit également, en parallèle aux réflexions de Patrimoine suisse, de renforcer la dimension durable de notre activité. Incarner au mieux les bonnes pratiques dans nos travaux de restauration mais aussi dans notre



Hofenhausstoeckli à Zimmerwald (BE).



Christine Matthey

offre touristique: nous favorisons un tourisme « doux » et local, mettant en valeur le savoir-faire, les traditions et les produits régionaux.

Comment choisissez-vous les objets mis en location ? Quels sont les principaux critères ?

– Il s'agit avant tout de mettre en valeur la substance historique. Celle-ci doit donc encore être visible en quantité suffisante. Elle doit aussi pouvoir être (ou avoir été) restaurée en douceur. Afin de coller au plus proche de la forme et de la fonction historique, la fondation a également renoncé aux changements d'affectation; nous ne travaillons plus qu'avec des biens ayant servi d'habitation. Il faut bien entendu aussi que les lieux disposent d'un potentiel touristique. Difficile de valoriser un édifice via la location de vacances s'il est entouré par deux bras d'autoroute...

Est-il exact que les maisons mises en location par VcP peuvent rester propriété de leurs détenteurs ?

– Tout à fait! La grande majorité des édifices présents dans notre offre est entre les mains de propriétaires privés ou de fondations, voire de communes. Si des propriétaires tiers peuvent atteindre grâce à VcP les mêmes objectifs que ceux qui nous habitent, notre mission est remplie! Il s'agit d'offrir une fonction à des bâtiments en danger de ruine, d'abandon ou de mise en vente spéculative. Les familles qui n'arrivent plus à financer l'entretien de leur bien peuvent ainsi s'appuyer sur notre réseau et notre savoir-faire pour mieux couvrir leurs coûts, sauvegarder cette culture du bâti et faire découvrir leur patrimoine par la même occasion. Cela permet en outre à notre fondation de proposer une offre plus riche et diverse. C'est définitivement du gagnant-gagnant.

Quel public souhaitez-vous atteindre ?

– Notre fondation a su convaincre un public relativement divers, où les architectes et professions liées sont tout de même bien représentés. Les familles et les retraités nous apprécient également beaucoup. Mais notre public est avant tout suisse-allemand. Si l'intérêt international croît, nous aimerions mieux atteindre les publics romand et tessinois. Il n'est pas toujours facile d'attirer les Romands en terres alémaniques, où se trouve une grande partie de notre offre. Mais je reste persuadée que nos maisons sauront les faire changer d'avis!



Agissons, ensemble et maintenant !

Plusieurs thèmes abordés dans ce numéro ont un point commun : ils sont liés à la durabilité et à la préservation de notre environnement bâti et naturel.

En premier lieu, les musées et sites archéologiques sont évoqués. Ces institutions et aménagements, chargés de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine le plus ancien, préservent des objets mais aussi des constructions, en les maintenant à leur place. Ils contribuent donc à la durabilité culturelle et environnementale : le site de Saint-Antoine vous est conté.

Ensuite, parlons de nouveau des émissions de CO₂ dans le domaine de la construction en Suisse : leur impact est tout bonnement effroyable. De nombreuses initiatives sont en cours pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments, telles que l'utilisation de matériaux durables, le réemploi et la mise en place de systèmes d'énergie renouvelable. La Ville de Genève montre ici l'exemple par l'ambitieux projet d'assainissement du bas du quartier des Grottes. En revanche, la situation est préoccupante du côté de Landecy : la valeur architecturale et paysagère de ce hameau a bel et bien été reconnue au niveau cantonal puisqu'un plan de site a été adopté en 2017. Hélas,

ce dernier ne tient pas compte de l'intégrité villageoise et morcelle, par exemple, le parc de l'ancien domaine Baulacre pour y édifier cinq immeubles...

Il faut insister une fois encore sur le fait que la préservation du patrimoine et le développement d'énergie propre ne sont pas des objectifs qui s'excluent. Il est possible de protéger l'histoire et la culture tout en promouvant la transition énergétique. Conserver un bâtiment permet de réaliser des économies d'énergie grise ; le rapport du GIEC est éclairant à ce propos !

La saison estivale approchant, parlons de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine avec une interview de la nouvelle directrice, Christine Matthey. En logeant au cœur de bâtiments patrimoniaux, nous découvrons une partie de notre histoire et de notre culture tout en contribuant à leur sauvegarde, et ce durablement ! Enfin, rappelons que les visites organisées par notre association, comme celle en Valais récemment, sont essentielles. Elles diffusent la connaissance et sensibilisent par la même occasion. Ne ratez pas les prochaines !

Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève



Hameau de Landecy, la zone concernée par le projet.

Menace sur Landecy

Le village figure à l'Inventaire des sites d'importance nationale (ISOS).

Landecy, hameau de la commune de Bardonnex, est l'une des rares localités historiques du canton de Genève à ne pas avoir connu de développement résidentiel. Il compte aujourd'hui quelque 280 habitants. Ses particularités, pour l'essentiel bien préservées, lui valent de figurer à l'ISOS : « L'importance nationale du site résulte en particulier de son implantation au sein d'un écrin de verdure vierge de constructions – les jardins en sont la prolongation intra-muros – et de la symbiose entre un tissu rural dense, daté du XVII^e au XIX^e siècle, et un bâti patricien qui lui est plus ou moins contemporain. »

Village savoyard et catholique, appartenant au prieuré de Saint-Victor, Landecy est devenu genevois et protestant après la Réforme, ce qui a permis à des familles patriciennes de Genève comme les Baulacre et les Perdriau d'y acquérir des terres et de constituer au XVII^e et au XVIII^e siècle trois magnifiques domaines, caractérisés par des maisons de maître entourées de parcs arborés (cèdres,

chênes, tilleuls) et de jardins à la française. L'épine dorsale du village – l'actuelle route du Prieur – contourne la part conservée de ces domaines, bordée de hauts murs de pierre qui servaient à dissuader les voleurs. Ainsi s'est constitué un patrimoine non seulement architectural mais aussi paysager, d'une valeur exceptionnelle, qui participe au maintien de la biodiversité.

Or un plan de site désastreux qui ne tient aucun compte de l'intégrité du village a été adopté en 2017 par les autorités cantonales et communales. Ce plan permet, entre autres, de « saucissonner » le parc de l'ancien domaine Baulacre en y autorisant la construction de 5 immeubles, tout en procédant à l'abattage de grands arbres. Un recours a été déposé par Pro Landecy contre l'un de ces projets.

Il est peut-être encore temps de stopper un processus mortifère qui conduit inéluctablement à la destruction de ce patrimoine inestimable.

Ruth Fivaz-Silbermann, Émilien Grivel

Vacances au cœur du Patrimoine

Entretien avec Christine Matthey suite de la première page

Sur la carte des objets proposés par VcP, on remarque qu'il y a peu d'objets en Suisse romande. Comment pouvez-vous expliquer cela et comment pourriez-vous (ou pourrions-nous) y remédier ?

– Effectivement, notre offre en région francophone n'est pour l'heure pas encore satisfaisante. Cela s'explique en partie par des effets de réseau : la fondation s'est créée à Zurich, profitant de premières collaborations et objets en zones germanophones. Un cercle vertueux s'est mis en place et l'offre croît de manière organique, en particulier aux Grisons, au Tessin ou dans le canton de Berne où nous sommes très bien implantés.

Une dynamique similaire prend peu à peu forme dans le Jura bernois, où les prises de contact se sont multipliées. À l'heure actuelle, nous travaillons à renforcer nos réseaux et notre présence médiatique dans le reste de la Suisse romande pour favoriser un développement similaire. Toutefois, l'état du parc im-

obilier sur l'Arc lémanique, à flux tendu, ne joue clairement pas en notre faveur. Sachant que plusieurs propositions initiales sont nécessaires pour qu'un petit nombre de projets aboutissent, il nous faut donc redoubler d'efforts !

Notre fondation incarne souvent pour les propriétaires une solution correspondant à leurs aspirations patrimoniales. Il est donc essentiel, tant pour eux que pour notre mission, que nos chemins se croisent ! Ici, les réseaux de Patrimoine suisse peuvent jouer un rôle important. Chaque personne sensibilisée à notre existence est une chance supplémentaire pour nous d'entrer en contact au bon moment avec un édifice historique que nous pourrions sauvegarder ou aider à sauvegarder.

Propos recueillis par la rédaction

www.vacancesaucoeurdupatrimoine.ch

Excursion en Valais

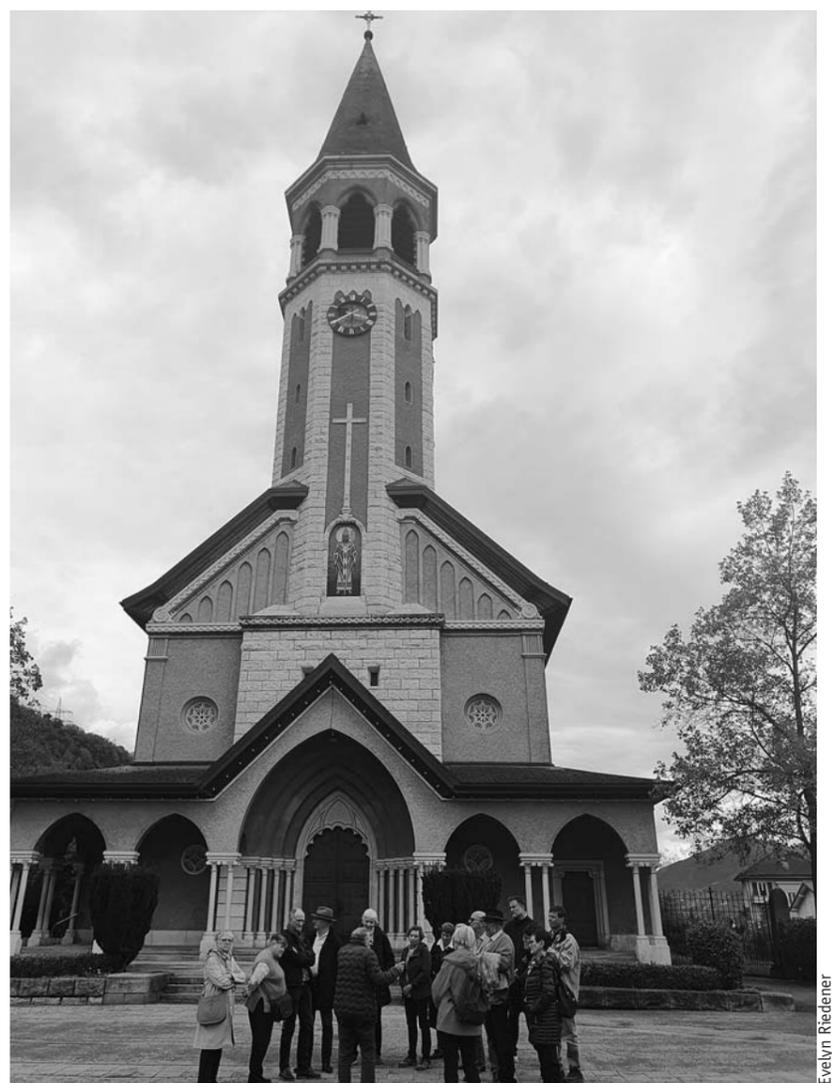
Samedi 29 avril, quelques fidèles participants à nos sorties ont bravé la pluie pour visiter Sierre et Chippis.

Dans le Vieux-Bourg de Sierre nous avons découvert deux demeures construites pour les de Courten, présentant de magnifiques décors peints datant des XVII^e et XVIII^e siècles, normalement inaccessibles au public, et qui témoignent de l'importance de cette famille pour la commune. Nous avons ensuite visité l'église Notre-Dame-du-Marais qui porte, pour ses parties orientales (1524), la signature du célèbre architecte de la Valsesia, Ulrich Ruffiner. Entourée de bâtiments faisant partie de l'extension urbaine, elle semble un peu oubliée.

Une partie de l'après-midi était dédiée à Chippis. Le village doit son intense développement à l'arrivée des usines d'AIAG (Alusuisse).

Le faible coût de l'énergie hydraulique avait favorisé son implantation à partir de 1905. Chippis devient ainsi le plus important bourg industriel du Valais. Entre 1907 et 1922 une vague de constructions déferle sur la commune, dont une immense église paroissiale. Aujourd'hui surdimensionnée, on y imagine les ouvriers immigrés ou les paysans d'alors, descendus de leurs montagnes, priant pour une vie meilleure. Quel était leur quotidien loin de leurs familles, loin de leurs terres ? L'usine est actuellement désaffectée et, après la dépollution du site, un nouvel éco-quartier sera construit sur le terrain.

Evelyn Riedener



Chippis, église Saint-Urbain.

Assainir en prévision du chantier de la gare

Avant le début du chantier de la gare Cornavin en 2027, la Ville de Genève souhaite rénover neuf ensembles de bâtiments dont elle est propriétaire. Plusieurs sont aux Grottes. Fait rare, le crédit de 56 millions de francs a été proposé en bloc au Conseil municipal.

Non loin de la gare, l'œuvre lumineuse du serpent et du jaguar qui accueille les voyageurs à la nuit tombée, donnant au quartier des Grottes un air de fête foraine, pourrait s'éteindre le temps que les immeubles qui la soutiennent se refassent une beauté. Pour ces bâtiments historiques, les signes de fatigue sont visibles – notamment en toiture. L'ouverture prochaine du chantier des CFF précipite leur réfection.

L'îlot, qui jouxte l'entrée de la gare, est l'élément prioritaire de la demande de crédit. Le percement de galeries en sous-sol pour créer de nouveaux quais ferroviaires menace les bâtiments centenaires qui doivent être renforcés pour tenir le choc des pelleuses. Les rénovations proposées préserveront l'existant, sans chercher à le rehausser, comme cela avait été brièvement envisagé en 2010.

Devancer le chantier des CFF

L'objectif est de commencer les travaux avant ceux de Cornavin. Le grand chambardement de la gare promet de bloquer le périmètre durant plusieurs années. C'est donc avec une certaine audace qu'il a été proposé de raccourcir les délais en fusionnant le classique crédit d'étude au crédit de réalisation en une seule proposition.

Les motifs de cette opération d'envergure, qui s'étend à neuf ensembles¹ situés dans plusieurs quartiers, sont essentiellement techniques. Ils concernent au total 84 loge-

ments et des arcades. Le vieillissement des immeubles, dont la plupart ont été construits au XIX^e siècle, impose une mise aux normes de leurs installations électrique, thermique et sanitaire.

L'assainissement prévu ne devrait en principe pas modifier les typologies des logements. Seules les gaines techniques seront agrandies et les salles de bains existantes réaménagées afin de correspondre aux standards actuels. Les cuisines, les sols et les fenêtres feront l'objet de réfections ponctuelles. La Ville entend pallier la dégradation du patrimoine en minimisant son impact. Elle favorise dans ce projet la récupération et le réemploi des matériaux, là où il sera possible de le faire.

Transition énergétique et panneaux solaires

Dans la proposition adressée par le Conseil administratif le 1^{er} mars 2023, il est spécifié qu'un des objectifs clé poursuivi par cette rénovation est la mise en œuvre de la transition énergétique. L'amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments, le remplacement des installations techniques, ainsi que l'exploitation des potentiels solaires en toiture devraient à terme pouvoir produire de l'électricité, locale et renouvelable.

Des centrales photovoltaïques seront construites sur les toitures bien exposées. Les études seront chargées de les intégrer au mieux, afin de préserver la valeur patrimoniale



Immeubles prioritaires aux Grottes 6 et 6 bis, Amis 5 et 7.

des immeubles et de garantir un rendement énergétique optimisé. C'est donc bientôt à l'énergie verte que carureront les diodes multicolores du serpent et du jaguar qui ornent depuis 2016 la façade aveugle d'un immeuble emblématique du quartier des Grottes.

Locataires relogés

La grande inconnue des opérations concerne les nuisances pour les habitants. La durée des travaux est estimée à deux ans, mais la complexité du projet pourrait les prolonger.

Les immeubles devant être vides pendant les travaux, la Ville relogera provisoirement les résidents. La réponse du Conseil municipal est attendue pour l'été. Affaire à suivre donc!

Valérie Clerc

¹ Rue Jean-Dassier 15 (ensemble 1), rue Goetz-Monin 8 (ensemble 2), rues des Grottes 6, 6 bis et des Amis 5, 7 (ensemble 3), rue de l'Industrie 7, 9 et 13 (ensemble 4), chemin Moïse-Duboule 1 (ensemble 5), rue de Montbrillant 5 (ensemble 6), rue de la Navigation 38 (ensemble 7), avenue de la Roseraie 27 (ensemble 8), rue de la Servette 36 (ensemble 9).

Saint-Antoine : nouveau site archéologique et aménagement de l'espace public

En juin prochain débutera le chantier du futur musée archéologique qui mettra en valeur le site de Saint-Antoine. L'autorisation de construire avait été obtenue début 2021, sans qu'il y ait eu d'opposition. Vint ensuite l'obtention d'un crédit de réalisation auprès de la Ville de Genève et d'un financement pour la partie du bâtiment (1/3 Ville, 1/3 canton, 1/3 mécènes et fondations). L'espace public est entièrement à la charge de la Ville de Genève.

Depuis 1778, la promenade Saint Antoine, immortalisée par une iconographie nombreuse, fait la joie du citoyen genevois. Elle offrait au promeneur, dans sa partie nord, une vue imprenable sans précédent sur le Petit-Lac, le Jura, les Voirons et le faubourg des Eaux-Vives en contrebas. Épargnée par les chamboulements fazystes, elle glisse nonchalamment au siècle suivant et changera plus tard de revêtement, passant du stabilisé perméable, constitué vraisemblablement d'agrégats du Salève, à l'asphalte, incontestablement plus pratique.

En 2009, les acacias bordant l'allée principale nord de la promenade arrivent en fin de vie. On décide de les abattre et de les remplacer tout en réaménageant le site. Cependant, durant les travaux, un coup de pioche révèle la présence d'un mottet remontant au XVI^e siècle. Arrêt donc du chantier pour laisser place aux archéologues qui en deux ans feront surgir de terre, en plus du mottet de la Renaissance, tout un complexe médiéval et romain.

En 2016, un concours a lieu pour proposer un nouvel aménagement de l'esplanade tenant compte de ces étonnantes découvertes archéologiques. Contrairement à d'autres projets présentés, l'Atelier Traces architectures, lauréat de la compétition, propose de préserver l'intégralité de l'esplanade sous forme de promenade en continu tout en permettant une interaction visuelle permanente avec les trois périodes historiques situées en dessous. «C'est



Futur musée archéologique de Saint-Antoine.

la reconstitution d'un espace public majeur pour la ville (esplanade et bastion) déjà présent avant la découverte archéologique qui sera restituée dans son intégralité» précise Philippe Ramseier, architecte du projet. De plus, une illumination minutée, même de nuit, permettra gracieusement au passant de visualiser ces fragments d'histoire de la cité à travers trois lanterneaux, sans avoir à descendre dans l'espace conçu pour les visites.

La partie muséale proprement dite sera accessible depuis un des trois édicules situés sur l'esplanade, par un escalier qui débouchera en contrebas sur une zone d'accueil avec



casiers pour les visiteurs, sanitaires, et une salle de médiation culturelle destinée à accueillir des groupes à côté de l'espace muséal proprement dit. Toute la zone de visite sera surplombée par un épais plafond en béton, parfaitement horizontal, à quelques mètres au-dessus des fouilles, séparant hermétiquement les vestiges de la promenade du dessus. Trois larges ouvertures (les lanterneaux en surface) éclaireront depuis le haut, en rayonnements indirects, chaque période historique. Le parcours du visiteur sera «antéchronologique», débutant par le plus récent (mottet) au plus ancien (domus romaine). Dans une

petite pièce réservée à la partie technique, un local de ventilation et de traitement de l'air: le site nécessite probablement une humidification pour éviter que les pierres tombales en molasse ne s'effritent au fil du temps.

Après avoir été miraculeusement conservée jusqu'à nous grâce à cette «capsule temporelle», comme l'a nommée l'archéologue cantonal, cette nouvelle facette de l'histoire de Genève bénéficiera donc d'ici peu d'une structure complète à la pointe de la technologie pour braver les bouleversements du futur.

Lorenzo Romano



GIEC : fin de partie pour la destruction-construction

Le 19 mars, à Interlaken, les représentants des 195 États membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)¹ ont adopté son dernier rapport de synthèse *Agir sans attendre pour le climat : la clé d'un avenir viable*. Pour rappel, le GIEC a la double mission d'évaluer les informations scientifiques relatives aux causes du changement climatique et à leurs conséquences, et d'identifier des stratégies d'atténuation du réchauffement.

Ce rapport constate que les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont continué à augmenter malgré les mesures prises depuis 2018. En un peu plus d'un siècle, la combustion de charbon, pétrole et gaz naturel et l'utilisation non durable des sols a déjà entraîné un réchauffement de 1,1°C, causant une hausse des phénomènes météorologiques extrêmes partout sur la Terre, avec des conséquences de plus en plus dangereuses pour la santé car climat, écosystèmes et humains sont interdépendants.

Sans une réduction radicale, accélérée et durable des émissions de GES d'ici à 2030 dans tous les secteurs, le réchauffement ne pourra pas être limité à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels et les conséquences seront graves pour les humains et les écosystèmes. Comme l'a dit le président du GIEC, « des mesures plus ambitieuses s'imposent de toute urgence » pour « garantir un avenir durable et viable à toute la planète » : il faut réduire de façon drastique les émissions de GES, en particulier dans l'utilisation des terres et les secteurs production d'électricité (plus grand émetteur mondial de GES), transports, construction, industrie et alimentation, les économies de santé publique ainsi réalisées étant égales au coût de réduction des émissions de GES².

En Suisse, le secteur de la construction et de l'exploitation des bâtiments produit 1/3 des émissions de CO₂, au 2^e rang après les transports et avant l'industrie³. Or, aujourd'hui plus de 70% des émissions de GES sont générées lors de la construction d'un bâtiment et

à peine 30% durant son exploitation⁴. La construction d'un bâtiment représente donc une énergie grise considérable⁵. Et toute cette énergie grise est perdue quand le bâtiment est détruit. En outre 10% des émissions de GES sont causées par la fabrication des matériaux de construction, y compris et surtout le béton (8%). Comme le dit Martin Killias, président national de Patrimoine suisse, nous sommes « aveuglés par la réduction de la consommation d'énergie sans penser aux immenses quantités d'énergie consommées pour produire du béton, pour démolir et construire un immeuble neuf », énergie grise qui « dépasse de très loin le potentiel d'économies résultant du label Minergie sur toute la durée de vie d'un nouveau bâtiment »⁶. Sans parler des 74 millions de tonnes de déchets annuels du secteur de la construction (85% de tous les déchets en Suisse)⁷, qui proviennent en grande partie de démolitions : on pourrait construire avec ceux-ci chaque année un mur de 10 mètres de haut de Meyrin jusqu'au bout du lac de Constance, comme le dit M. Killias.

En conséquence, il faut d'urgence réinventer le secteur de la construction, non seulement en utilisant des matériaux émettant beaucoup moins de GES que le béton (le bois, par exemple), mais surtout en réutilisant les bâtiments existants au lieu de les démolir⁸. C'est un levier décisif pour la protection du climat, des écosystèmes et de la santé humaine. Le rôle des architectes est de proposer aux maîtres d'ouvrages des solutions judicieuses, y compris en matière de GES. Mais

nos architectes ont-ils appris à rénover et restaurer plutôt qu'à dessiner un bâtiment neuf ?

Alors que 2022 a connu un niveau record d'émissions de GES, et que la Suisse a reculé au 20^e rang de la lutte pour le climat (derrière l'UE et les USA)⁹, on espère que le Conseil d'État élu fin avril à Genève agira vite et avec conviction contre les émissions de GES, notamment en favorisant les réaffectations et en décourageant les démolitions.

Jean-Philippe Koch

¹ Organisme de l'ONU créé en 1988.

² Communiqué de presse du GIEC, 20 mars 2023, en ligne.

³ Nicolas Schmid, « Un nouveau souffle politique pour un secteur du bâtiment respectueux du climat », 16.6.2022, Verein Klimaschutz Schweiz, en ligne.

⁴ Andres Herzog, « La crise climatique, une chance pour le secteur de la construction », 6.4.2022, Verein Klimaschutz Schweiz, en ligne.

⁵ Énergie dépensée à tous les stades, de l'extraction des matières premières jusqu'à l'élimination des déchets de chantier, en passant par les processus de fabrication des matériaux, les transports, la construction, etc. Cf. *L'énergie grise dans les nouveaux bâtiments. Guide pour les professionnels*, OFEN, 06.2017, en ligne.

⁶ Martin Killias, « Démolir – pour protéger le climat? », *Heimatschutz/Patrimoine*, 3/2022, p. 4, en ligne.

⁷ Katharina Wehrli, « Ce qui cloche avec l'énergie grise », *Moneta*, 14.3.2022, en ligne.

⁸ Cf. les articles de Bernard Zumthor, *Alerte* 160, et de Marcellin Barthassat, *Alerte* 162.

⁹ *Climate Change Performance Index 2023* : La Suisse est rétrogradée notamment à cause de ses importations de biens de consommation représentant d'énormes quantités de GES.

Agenda

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Patrimoine suisse Genève, samedi 17 juin 2023 à la ferme de la Touvière (Meinier).

Renseignements et inscription sur notre site internet > Notre action > Événements.

JOURNÉE D'ÉTUDE « Patrimoine bâti et économie circulaire : territoire réduit/temps long », vendredi 23 juin, 8 h 30-17 h.

Les 6 toits, salle Peter Minten, Zone industrielle des Charmilles (ZIC), av. de Châtelaine 43.

La Ville de Genève et Patrimoine suisse Genève proposent une journée d'étude qui s'intéressera à l'évolution souhaitée des pratiques constructives et sociétales vers une plus grande sobriété énergétique et sans atteinte au patrimoine bâti. L'économie circulaire, qui permet d'aborder efficacité énergétique et principe de conservation dans un même référentiel, est une première piste. Sans doute en existe-t-il d'autres, et c'est pour tenter de les faire émerger que cette journée adopte une focale large et pluridisciplinaire en proposant différents intervenants.

Renseignements et inscription sur notre site internet > Notre action > Événements.

« CIRCULARIS », une exposition sur l'économie circulaire. Aux Berges de Vessy, du 28 avril au 29 octobre.

Au travers d'objets de la vie courante, de photographies et de biens matériels empruntés à des associations locales actives dans le domaine du recyclage, du réemploi et du « mieux consommer », le visiteur est sensibilisé à l'importance de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire, résilient et vertueux.

www.lesbergesdevessy.ch



Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture contemporaine de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Commande « XIX^e »



XIX^e. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève (2020) sous la direction de Pauline Nerfin.
362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public : 54.-

Membres : 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Coupon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3354, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an

Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Membres : 766

Rédaction Isabelle Brunier, Claire Delaloye Morgado
Ont collaboré à ce numéro
Valérie Clerc, Ruth Fivaz-Silbermann, Émilien Grivel, Jean-Philippe Koch, Evelyn Riedener, Lorenzo Romano

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Secrétariat Case postale 3354, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin

© 2023, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : automne 2023
Délai rédactionnel : 28.7.2023